

<p>Compte-rendu du Conseil d'Ecole maternelle et élémentaire du vendredi 29 janvier 2010</p>
--

Présents :

<i>Parents affiliés FCPE</i>	<i>Parents de la liste indépendante</i>	<i>SIVOS</i>	<i>ATSEM et périscolaire</i>	<i>Enseignants</i>
* Mme Méline * Mme Jovignot * Mme Laporte- Vadot * Mme Quenot	* Mme Moras	* M. Vadot (président) * M. Lemahieu * M. Sordel * Mme Poivre * M. Petit * Mme Terrand * M. Belin * Mme Hélie * Mme Latroyes * M. Grandjean		* M. Chatelet * Mlle Bertin * Mme Dhainaut * Mme Maillard * Mme Parizot * Mme Berti * Mme Jamelot * M. Vuillemenot * Mlle Charollois

Excusés :

<i>Représentants Parents d'élèves</i>	<i>Enseignants</i>	<i>ATSEM et périscolaire</i>	<i>SIVOS</i>	<i>Représentants ramassage scolaire</i>
* Mme De Lapparent * Mme Naegely * Mme Pouthier	* Mme Filomenko	* Mme Guyon * Mme Michalack	* Mme Nouvier * Mme Gueury * M. Richard	* M. Bon (Conseil Général) * M. Brochon (AIPAS)

Absents : les représentants des cars Linck et Transdev Pays d'Or

Ordre du jour :

- 1) Discipline dans le car de ramassage (question supplémentaire sur la demande des parents d'élèves)
- 2) Sortie des coopératives scolaires et kermesse
- 3) Classe de neige CP / CE1
- 4) Piscine CM1 / CM2
- 5) Evaluations nationales CM2
- 6) Carte scolaire et prévision des effectifs en maternelle à la rentrée 2010
- 7) Questions diverses

I. Discipline dans le car de ramassage

Les représentants des parents d'élèves soulignent les problèmes de discipline dans les cars de ramassage scolaire : élève sortant un briquet, agression physique (étranglement) ne faisant l'objet d'aucune sanction.

Toutefois, une liste des élèves perturbateurs a été adressée au Conseil Général, qui a par la suite envoyé des avertissements aux familles des élèves concernés.

Les représentants de parents d'élèves regrettent l'absence des représentants du Conseil Général ainsi que des sociétés de transport et soutiennent la famille de l'enfant agressé dans sa démarche future de plainte auprès du Conseil Général.

II. Sorties des coopératives scolaires et kermesse

Pour la maternelle :

- Accueil dans l'école de la troupe LES 3 CHARDONS pour la représentation du spectacle *Monsieur le vent*.

Coût : 315 euros pour les 3 classes, entièrement pris en charge par la coopérative scolaire.

- Deux sorties « poneys » sont prévues au centre équestre LE GALOPIN à Brazey en plaine, le 3 juin pour la classe de Moyenne Section (avec la classe de Petits/Moyens de Collonges) et le 17 juin pour les classes de Tout-Petits/Petits et de Grande Section.

Il est rappelé que pour accompagner cette sortie, les parents doivent passer l'agrément « bénévole 2 ».

- Une sortie « marionnettes » à Dijon au parc de la Toison d'Or sur le thème LES TROIS PETITS COCHONS est envisagée pour la fin de l'année (date à définir). Afin de financer cette sortie, l'école maternelle organise une vente de tabliers décorés par les enfants au mois de février.

Pour l'élémentaire :

- Visite du musée des Beaux-Arts de Dijon en janvier pour les classes de CE2, CM1 et CM2 en janvier.

Coût : 54,50 euros par classe

- Sortie CINEMA pour toutes classes (du CP au CM2)

Coût : 95,20 euros

- Les classes de CE2, CM1 et CM2 envisagent une sortie de fin d'année à Versailles.

Bilan des ventes de Noël :

Les photophores vendus par la classe de CE2 ont rapporté environ 110 euros à la coopérative scolaire; les cartes vendues par les classes de CM1 et CM2 ont rapporté environ 173 euros.

Kermesse :

La kermesse aura lieu le vendredi 11 juin au soir, à Soirans.

Une réunion de préparation aura lieu au printemps.

III. Classe de neige

Les classes de CP et de CE1 sont parties en classe de neige du 11 au 15 janvier, aux Jacobeys, aux Rousses. Le séjour s'est bien passé.

Budget : le coût total du séjour s'élève à 13 820,54 euros. Les familles ont participé à hauteur de 184 euros. La subvention du SIVOS s'élève à 1 550 euros.

Le Conseil Général a financé le séjour à hauteur de 30%, au lieu des 25% initialement prévus. Par rapport au budget initial, il reste donc environ 500 euros qui n'ont pas été dépensés. Ils seront utilisés pour une sortie de fin d'année pour les classes de CP et de CE1.

IV. Activité piscine

En Mai / Juin, les classes de CM1 et CM2 iront à la piscine d'Auxonne, deux fois par semaine. Une réunion à la mairie d'Auxonne sera programmée pour fixer le planning définitif.

V. Evaluations nationales CM2

Les élèves de CM2 ont passé les évaluations nationales en mathématiques et en français.

Les moyennes sont les suivantes :

- 31/60 en français
- 17/40 en mathématiques

Ces résultats sont en légère baisse par rapport à l'année précédente (32/60 et 20/40).

Les taux de réussite sont à relativiser en fonction des critères suivants :

- 1) Les évaluations ont été faites en janvier et portaient sur tout le programme. De nombreuses notions n'avaient donc pas encore été abordées ou révisées.
- 2) Le barème de correction était très sévère et peu d'erreurs étaient tolérées.

Il est rappelé que l'aide individualisée sera mise en place à partir des résultats de ces évaluations.

Les résultats seront communiqués aux familles, avec les livrets scolaires.

VI. Carte scolaire et prévision d'effectifs en maternelle

M le directeur fait savoir que l'école maternelle fait l'objet d'une vérification des effectifs pour la rentrée 2010, quant à une éventuelle fermeture de classe.

Pour l'année 2010/2011, sont prévus :

- 19 Grands (nés en 2005)
- 17 Moyens (nés en 2006)
- 22 Petits (nés en 2007)
- 3 Tout-Petits (nés en 2008)

soit un total de 62 élèves.

La décision quant à une éventuelle fermeture de classe se fera le 9 mars 2010 lors d'une réunion à l'Inspection Académique.

Les prévisions d'effectifs, certifiées conformes par les maires des trois communes ont été communiquées à M. l'Inspecteur d'Académie, ainsi qu'un courrier de M. Vadot, président du SIVOS, expliquant la situation particulière de l'école maternelle (construction d'une nouvelle classe inaugurée en décembre 2009).

MM. les Maires des trois communes s'opposent à une éventuelle fermeture de classe et envisagent de prendre rendez-vous avec M. l'Inspecteur d'Académie avant le 9 mars. Les parents

élus ainsi que l'équipe enseignante se joignent à cette proposition.

Par ailleurs, il est rappelé que l'admission des Tout-Petits ne pourra se faire à la rentrée 2010 qu'en cas de maintien des trois classes, l'accueil des enfants de 2 ans ne pouvant être réalisé que si les conditions matérielles le permettent.

VII. Questions diverses

Modification de la sectorisation des collèges :

Les enfants de Soirans et de Tréclun iraient au collège à Genlis et non plus à Auxonne. MM. les Maires de Soirans et de Tréclun s'y opposent pour un problème de cohérence de territoire. Une nouvelle réunion a eu lieu, lors de laquelle MM. les Maires ont appris que la modification de la sectorisation des collèges serait éventuellement décalée à la rentrée 2012. Il est précisé qu'à ce jour, les problèmes ne sont pas solutionnés.

Secrétaire
Mme Vadot-Laporte

Directeur élémentaire
M. Vuillemenot

Directeur maternelle
M. Chatelet